



Communication régionale UNSA-GEST

JUILLET 2025



➡ **Au niveau National: nos revendications et propositions y compris les moins coûteuses sont ignorées !**

Un mouvement de grève national est en cours.

Il s'inscrit dans une action collective portée par les différentes organisations syndicales unies autour de revendications concernant les thèmes suivants :



Les conditions de travail **et** la qualité de vie au travail

L'équilibre vie privée-vie professionnelle **et** le temps de travail

Les rémunérations **et** notre pouvoir d'achat: la dernière augmentation de la valeur du point date de novembre 2022, notre grille des classifications métiers date de 2008 !



➡ **Face à des propositions inacceptables :**

Exemple : plafonner la prime d'ancienneté à 15ans ...

Jeudi 03 juillet 2025, vos élus se sont unis dans toute la France pour faire valoir vos intérêts et faire entendre nos revendications en manifestant devant les Maisons Du Don le jour des CSE régionaux!

Vous retrouverez les revendications **UNSA** sur notre site internet : <https://efs.unsa.org>

INFOS



Seules 2 consultations obligatoires ont été votées lors du CSE du 03 juillet à Nancy, voir CR CSE en pièce jointe.

Un CSE extraordinaire se tiendra mi-juillet concernant une consultation sur le changement du conditionnement du plasma durant la période estivale.

Soutenez le mouvement, et rapprochez-vous de votre équipe UNSA!



CONSIGNES EFS

ALC/ENV/SEC/FI/644 V2 07.2023

En attendant la nouvelle note!!

Ces journées de canicule vont se multiplier !

A quand la qualification de lieux de collectes mobiles adaptés avec climatisation.



Pendant la veille saisonnière du 1^{er} juin au 15 septembre :

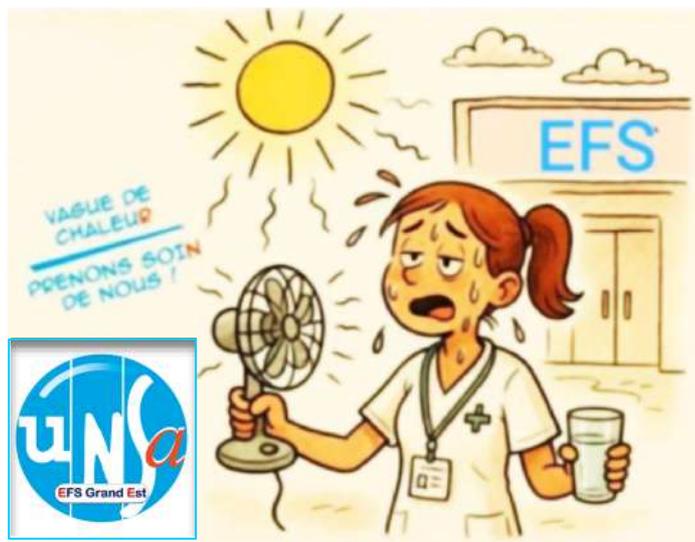
- Veille et information EFS GEST par mail par le Point Focal Régional de l'ARS Grand Est ;
- Application des consignes ci-après dès que la température dépasse les 30°C (température d'ambiance à l'ombre indiquée sur site officiel de Météo France) à l'initiative du responsable local du Prélèvement en lien avec le responsable régional ;
- En fonction des conditions climatiques, les mesures peuvent être avancées ou prolongées ;
- En cas de besoin : numéro utile plateforme téléphonique "Canicule info service" 0 800 06 66 66 (appel gratuit) ouvert en cas d'épisode de forte chaleur, tous les jours de 9h à 19h.

Moyens à disposition à mettre en œuvre :

- Climatisation dans les véhicules ;
- Prévoir un stock complémentaire d'eau minérale et des brumisateurs ;
- Si l'espace de collecte n'est pas climatisé, aménager un espace à disposition du personnel. Il est composé :
 - d'eau fraîche ;
 - de brumisateurs et de serviettes essuie-tout ;
 - de ventilateur(s).

Recommandations :

- Porter des vêtements amples, légers, de couleur claire, favorisant l'évaporation de la sueur ;
- Boire un verre d'eau toutes les 15-20 minutes (sans dépasser 1,5 litres / heure) ;
- Veiller à créer un renouvellement d'air suffisant sans créer des courants d'air directs dans les espaces de prélèvements ;
- Faire preuve de vigilance pour soi et son entourage professionnel ;
- Eviter de travailler de façon isolée ;
- Effectuer des pauses toutes les heures dans la mesure du possible ;
- Mettre en marche la climatisation pendant tout le trajet (différentiel recommandé entre température extérieure et température intérieure : 4 à 5° C) ;
- Baisser les stores et les volets le cas échéant.



Niveaux de gravité des risques

Les risques pour la santé peuvent être répartis en 4 niveaux de gravité.

Risques pour la santé d'une exposition à la chaleur : symptômes et niveaux de gravité		
Niveau	Effets de la chaleur	Symptômes et conséquences
Niveau 1	Coup de soleil *	Rougeur et douleur, œdème, vésicules, fièvre, céphalées
Niveau 2	Crampes de chaleur	Spasmes douloureux (jambes et abdomen), transpiration
Niveau 3	Épuisement	Forte transpiration, faiblesse, froideur et pâleur de la peau, pouls faible, température normale
Niveau 4	Coup de Chaleur	Température corporelle supérieure à 40,6 °C, peau sèche et chaude, pouls rapide et fort, perte de conscience possible. Décès possible par défaillance de la thermorégulation.

* consécutif à une exposition au soleil (ultraviolets) (d'après la définition de la Croix rouge américaine)

Coup de chaleur	
Symptômes généraux	.Hyperthermie : température interne supérieure à 40,6°C .Tachycardie : pouls rapide .Respiration rapide .Céphalées .Nausées, vomissements
Symptômes cutanés	.Peau sèche, rouge et chaude .Absence de transpiration
Symptômes neuro-sensoriels	.Confusion, comportement étrange, délire, voire convulsions .Perte de connaissance éventuelle .Pupilles dilatées



Concrètement, en cas de forte chaleur en collecte mobile:

En accord avec le responsable de la collecte, en cas de vigilance météorologique canicule orange ou rouge : pour les postes accueil, collation, entretien pré don et chauffeur le port de la blouse peut être facultatif à condition de porter obligatoirement sa carte professionnelle ou tout autre badge comme signe d'appartenance à l'EFS. Le port de la blouse reste obligatoire aux postes hémoglobine pré don et prélèvement.

Le port de chaussures ouvertes est toléré uniquement en collectes mobiles en canicule vigilance orange et rouge. Le port des chaussures de sécurité pour les chauffeurs reste obligatoire.





Le saviez-vous ? Avec le CPF, c'est vous qui choisissez votre formation.



Qui alimente le CPF ?

C'est l'Etat, via les cotisations des employeurs.



Combien reçoit-on ?

500 euros/an pour un temps plein



Plafonné à 5000 euros maximum.

Attention aux plafonds!

Une fois les 5000 euros atteints, vous ne cumulez plus rien !

Chaque année non utilisée = 500 euros potentiellement perdus.



A quoi ça sert ?

Se former, évoluer, se reconvertir, certifier ses compétences.

Certaines formations sont accessibles sans l'accord de l'employeur (hors temps de travail).



Le décret n°2024-394 du 29 avril 2024 impose une participation financière aux salariés qui souhaitent mobiliser leur Compte Personnel de Formation (CPF). Indexé sur l'inflation, ce reste à charge est passé de 100 euros à 102,23 euros au 1er janvier 2025.

**Rapprochez-vous de vos représentants UNSA
pour plus de détails !**





**C'EST LE MOMENT
LANCEZ-VOUS !!!
ADHÉREZ !**

100% AUTONOME

Pour l'UNSA, ce sont les salarié-es qui savent le mieux ce dont ils ont besoin, ce qu'il faut négocier et ce qu'il faut proposer. C'est vous qui décidez de notre positionnement

100% UTILE

L'UNSA déplore les attitudes d'opposition systématique et revendique le rassemblement pour proposer ensemble des solutions efficaces

100% RESPONSABLE

L'UNSA porte des propositions argumentées et motivées pour améliorer l'emploi, les salaires et les conditions de travail

100% PAS PAREIL

L'UNSA est une jeune organisation, nous voulons redonner espoir dans un syndicalisme moderne, autonome et indépendant

Vos déléguées syndicales régionales:

Muriel RABIER  06.51.92.29.75

Nadine KOLB  06.95.79.07.81

CONTACTEZ-NOUS

Votre représentant syndical au CSE

Laurent BAUR 07.61.56.33.38

**A L'UNSA
ON S'OCCUPE DE MOI !**

Vos Délégués de site

Stéphane KREBS
DS Site de MULHOUSE/COLMAR.
07.69.07.60.40

Sékolène FERMIN
DS Site de STRASBOURG.
06.51.33.75.90

Magali DRUAUX
DS Site de NANCY.
06.12.90.38.01

Karen PIERARD
DS Site de Charleville-Mézières
06.19.42.29.91



 Unsa.efs.gest@gmail.com



**BIENTÔT LES
VACANCES !**

**BONS CONGÉS !
Prochaine communication UNSA
en septembre!**

**Toute l'équipe UNSA vous
souhaite un bon repos.**